

Image not found or type unknown



Litige au sujet livraison et montage meuble

Par **adenis60**, le **13/08/2008 à 16:04**

Bonjour, j'ai acheté un meuble-dressing via le réseau "vente à distance" d'une grande enseigne. La livraison et le montage ont été effectués par une entreprise sous-traitante après deux mois d'attente. Suite aux nombreuses imperfections de montage (portes en verre cassées, éclats de bois, marques profondes durant le montage, porte ne fermant pas), j'ai fait constater par huissier les anomalies et les dégradations extérieures (sol et plafond). Je n'obtiens pas de réponse convenable de la part de la dite enseigne, ni du sous-traitant. Quelles sont les suites envisageables et auprès de qui recourir? Merci de vos réponses